

## **Thales et la Fédération Européenne de la Métallurgie signent TALK, le premier accord européen portant sur l'entretien annuel d'activité**

*Un accord qui garantit à l'échelle européenne un entretien annuel d'activité transparent pour assurer l'écoute mutuelle et le développement des savoir-faire professionnels*

**Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2010** – Thales et la Fédération Européenne de la Métallurgie annoncent, ce jour, la signature de TALK, un accord européen qui définit les principes fondamentaux visant à garantir que l'entretien annuel d'activité (EAA) des collaborateurs de Thales se déroule dans un climat socialement responsable, de respect et d'écoute mutuels.

### **Un accord au bénéfice de 57.000 salariés dans 11 pays européens**

L'accord, qui concernera 57.000 salariés du Groupe, doit entrer directement en vigueur dans 11 pays européens<sup>1</sup>, où il s'appliquera dans le respect des accords nationaux et régionaux qui se révéleraient plus favorables aux salariés. De même, les dispositions relatives aux salaires lui préexistant, telles que les augmentations générales, ne seront pas remises en cause.

Consacrant une volonté partagée de transparence, l'accord TALK prévoit que l'entretien annuel d'activité concerne tous les salariés du Groupe, y compris les managers. Cet entretien doit donner lieu à un dialogue en face-à-face, dans la langue maternelle du salarié, et, dans une démarche constructive, permettre d'encourager les progrès. Cet entretien doit aussi développer une approche collective en replaçant la maîtrise individuelle du poste dans le cadre d'un travail d'équipe.

Bâtissant sur les meilleures pratiques identifiées dans les différents pays européens, TALK étend par exemple la procédure d'appel permettant de résoudre les éventuels désaccords entre managers et salariés. Par ailleurs, conscientes de l'inquiétude que peut ponctuellement générer la pratique de l'entretien annuel d'activité, les parties se sont accordées sur la mise en place d'un dispositif d'alerte, évalué périodiquement. Enfin, l'accord introduit des formations obligatoirement dispensées aux futurs managers afin qu'ils puissent mieux remplir leur mission, et offre à chaque collaborateur l'opportunité de se former à la pratique de l'entretien annuel d'activité.

---

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Norvège, Royaume-Uni, Suisse.

# NEWS

DIRECTION DE LA COMMUNICATION | CORPORATE COMMUNICATIONS

## Un objet inédit dans le champ de la négociation sociale

Yves Barou, Senior Vice Président, Directeur des Ressources Humaines de Thales, reconnaît que *« l'entretien annuel d'activité est longtemps resté une pratique sur laquelle le management régnait sans partage. Or, l'entretien annuel constitue un moment clé dans la vie des collaborateurs. Il n'y avait donc aucune raison d'exclure cette pratique du champ de la négociation sociale, d'autant que cet entretien peut générer des inquiétudes, voire du stress. Il faut donc faire de cet entretien non seulement un moment de vrai dialogue, mais aussi un vecteur d'améliorations durables, et réaffirmer ainsi la dimension humaine du management dans l'entreprise »*.

Bart Samyn, Secrétaire Général adjoint de la FEM, salue pour sa part cet accord important : *« Pour la première fois, des organisations syndicales ont obtenu des engagements forts du management tels que le droit de recours, sur une pratique jusque là exclusivement maîtrisée par les directions générales et le management. La FEM entend ainsi développer le dialogue social européen sur des thèmes qui concernent la vie quotidienne des salariés, et qui sont les enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle »*.

## L'innovation sociale, un marqueur de la politique des Ressources Humaines de Thales

Cet accord fait suite à la refonte du système d'évaluation opérée par Thales au cours de l'année 2009. Pour Yves Barou, *« la notion de performance individuelle, trop orientée vers le court-terme et l'exploit personnel, ne reflète pas les vrais fondements d'une réussite professionnelle sur la durée : savoir-faire, compétence métier et travail en équipe. »* A cette notion de performance individuelle, Thales préfère désormais celle de la notion de maîtrise du poste, plus orientée vers des résultats durables et le développement professionnel de chacun.

TALK fait suite à la conclusion, en juin 2009, de l'accord européen IDEA, portant sur l'Anticipation et le Développement professionnel des salariés. Lors d'une récente convention paritaire, les premiers résultats de suivi de l'accord IDEA ont d'ailleurs été restitués : en neuf mois, 40% de l'accord a déjà été mis en oeuvre.

### Contacts Presse :

Alexandre Perra  
Thales, Direction de la Communication  
Tel : +33 (0)1 57 77 87 27  
[press.office@thalesgroup.com](mailto:press.office@thalesgroup.com)

Caroline Philips  
Thales, Direction de la Communication  
Tel : +33 (0)1 57 77 87 26  
[press.office@thalesgroup.com](mailto:press.office@thalesgroup.com)

---

# NEWS

DIRECTION DE LA COMMUNICATION | CORPORATE COMMUNICATIONS